



AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS #INFIRMIER.ÈRE

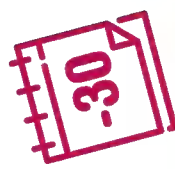
POURQUOI CE MÉTIER PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?

DES AVANTAGES NON NÉGLIGEABLES !

- Vous pourrez associer théorie et pratique sur le terrain dès le début de votre formation.
- Vous serez plus compétitif.ve sur le marché du travail et doté.e d'une expérience reconnue.
- Vous serez rémunéré.e pendant votre formation.
- Vous vivrez une expérience valorisante et qualifiante au sein d'une équipe de professionnels.
- Je veux avoir un + sur mon CV pour entrer plus facilement dans le monde du travail.

QUELLES CONDITIONS ?

POUR DEVENIR APPRENTI.E INFIRMIER.ÈRE, IL FAUT ÊTRE VOLONTAIRE ET MOTIVÉ.E MAIS AUSSI :



Être âgé.e de moins de 30 ans*.
*ou disposant d'une RQTH.



Être ADMIS.E au sein d'un IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) partenaire.

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE EN LIGNE SUR : santestcfa.fr



SCAN ME

J'ALLIE FORMATION DIPLOMANTE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

JE SUIS RÉMUNÉRÉ.E

JE FACILITE MON INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE EN LIGNE SUR : santestcfa.fr



AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS #INFIRMIER.ÈRE

4, rue Monseigneur Thouvenin - 54000 NANCY
T. 03 83 41 62 70 - contact@santestcfa.fr



L'APPRENTISSAGE by *santest*